



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

NOM : _____

Prénom : _____

Club : _____

**LIVRET D'ÉVALUATION
FORMATION ARBITRAGE
INTERDÉPARTEMENTAL FLEURET**

Saison 2025-2026



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CURSUS DE FORMATION DES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX AU FLEURET – 2025-2026

Plan de formation :

3 EDJ, 2 stages « regroupement 92 » obligatoires et les Championnats Départementaux Individuel et par Equipes.
Et surtout de la pratique en club !

Les dates et les lieux des épreuves sont indiqués sur le calendrier départemental.

La formation porte sur 4 grands axes :

(Voir aussi grille des compétences dans le livret d'évaluation)

Les Maîtres d'Armes présents insisteront sur ces points lors de l'observation aux EDJ.

1) L'organisation

- Veiller au port de la sous cuirasse et au bon état du matériel (masque bien fixé....)
- Sécurité des tireurs (placés en bout de piste et avertis de l'assaut suivant pour se tenir prêts. Personne dans le « couloir des arbitres »)
- Tenue de la feuille de poule (marquer au fur et à mesure les scores)
Respect de l'ordre des matchs sauf en cas de problème
- Être vigilant aux fautes de combat (chacun doit pouvoir défendre sa chance)
- Placement de l'arbitre (entre les 2 tireurs avec l'appareil dans le champ de vision pour éviter de devoir tourner la tête)
- Être capable de détecter une panne simple pour éviter les changements intempestifs et la perte de temps (l'arbitre a toujours un petit tournevis avec lui)

2) La prestance

- Être ponctuel ($\frac{1}{4}$ heure avant les tireurs) et disponible
- Veiller à avoir une tenue correcte (port obligatoire du tee-shirt arbitre CDE92)
- Parler fort et sans hésitation
- Diriger les assauts avec autorité

3) Le rôle pédagogique

- Expliquer aux enfants (avant de commencer la poule) le déroulement de l'épreuve (principes de la convention et manière de combattre)
- Rappeler les fautes à ne pas commettre (protection, course) et les sanctions encourues après avertissement verbal (implique une parfaite maîtrise du règlement des épreuves de jeunes)
- Montrer clairement le score aux enfants (en levant les mains) pour qu'ils puissent suivre le déroulement de l'assaut (utile pour les parents aussi)

4) La qualité de l'analyse et du vocabulaire

- Utilisation de la bonne terminologie (attaque, contre-attaque, arrêt, parade riposte, remise)
- Détecter le départ de l'action offensive par un mouvement continu du bras armé (et non un déplacement vers l'avant)
- Utilisation de la gestuelle simplifiée :
(Engarde, prêt, allez, départ de l'action, touche, point + score montré avec les doigts)

**Ces points seront rappelés lors de la réunion des arbitres et des Maîtres d'Armes «évaluateurs» à la 1^{ère} séance des EDJ.
Le point 4 est prépondérant pour l'obtention du diplôme.**



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CURSUS DE FORMATION DES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX AU FLEURET – 2025-2026

Modalités d'évaluation :

Livret personnel de 5 évaluations selon les critères de la grille des compétences.

- Possibilité d'être évalué une fois au 2^e et 3^e EDJ
- 3 autres évaluations lors du championnat départemental individuel et/ou du championnat départemental par équipes

À tout moment, si l'ATD et/ou le référent de l'arbitrage sur place juge(nt) le niveau d'un candidat insuffisant, sa formation pourra être suspendue. Dans ce cas, le candidat n'arbitrera pas au Championnat Départemental et reprendra sa formation la saison suivante. L'examen écrit reste acquis.

A l'issue des évaluations, les arbitres qui n'auraient pas été validés poursuivront eux aussi leur formation la saison suivante. Ils pourront, après accord de l'ATD, être réévalués à la fin du premier trimestre de la saison suivante et être titularisés si leur niveau est jugé satisfaisant.

Le niveau des candidats titularisés sera renseigné sur l'Extranet fédéral.

Rémunération des candidats :

En adéquation avec le règlement fédéral, la rémunération des arbitres en formation départementale sera de 25 € par journée d'arbitrage (EDJ, championnat départemental par équipes et championnat départemental individuel).

La totalité de ces indemnités, sera versée à la fin de la formation.

Assiduité des candidats :

La présence aux stages « regroupement 92 arbitres » est obligatoire pour tous les candidats.

En cas d'absence, une pénalité financière de 20 euros sera retenue sur le montant des indemnités versées.

Il est envisagé une prime d'assiduité pour les candidats ayant suivi l'intégralité du cursus de formation.

En cas d'absence à 2 EDJ, la formation est considérée comme nulle.

Le candidat ne pourra alors prétendre à aucune rémunération et ne pourra pas poursuivre sa formation ni passer l'examen final.

Les motifs d'absence seront étudiés au cas par cas, à la seule condition que l'ATD ait été prévenu avant.

Rôle des formateurs / évaluateurs :

Les évaluateurs sont soit des Maîtres d'Armes, soit des arbitres régionaux ou supérieurs désignés par l'ATD.

Leur rôle est d'observer et de conseiller les candidats lors des épreuves EDJ et Championnat Départemental Individuel (en tenant compte des 4 axes cités ci-dessus), de faire avec eux un bilan précis de leurs compétences (grille du livret) et de les évaluer (fiches du livret).

Chaque évaluation doit porter sur un minimum de 5 assauts observés par candidat.

L'évaluateur transmettra ses remarques ou évaluations à l'ATD ou au référent de l'arbitrage sur place, à la fin de chaque séance.

Suivi de la formation et documentation

Les candidats pourront suivre leur cursus et télécharger des documents liés à leur formation (grille de compétences, fiche d'évaluation...) en consultant le site internet du département <http://www.escrime-cde92.fr/> dans la rubrique « arbitrage ».

Thomas MARTIN

ATD CDE92 thomas.martin7874@gmail.com ou atd@escrime-cde92.fr



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

Validation des compétences pour l'arbitrage départemental FLEURET

Nom:		Prénom:		Club:											
		Acquis					A améliorer					Non - Acquis			
		E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut re	A ut re	E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut re	A ut re	E D J 1	E D J 2	E D J 3	A ut re
Attitude	Tenue vestimentaire correcte et posture														
	Voix audible														
	Autorité (assurance dans l'application du règlement)														
	Placement (axe appareil/tireurs)														
Gestuelle	Garde/Prêt/Aller, Départ de l'action, Touche/ non valable, Point, Parade														
	Annonce score (doigts pour les plus jeunes)														
	Désigner le vainqueur														
Contrôle Matériel	Vérification tenue (Norme, Sous cuirasse, Masque)														
	Contrôler arme (lame, mouche)														
Application du règlement: Fautes, Sanctions, Sorties	Fait respecter le salut (début et fin de match)														
	Déplacements anormaux (courses, déséquilibres, bousculades)														
	Couverture (tête, bras non armé)														
	Corps à corps														
	Sorties de piste														
	Présentation du carton														
Analyse Phrase d'armes	Décomposition de la phrase d'armes														
	Identifier l'attaquant														
	Respecter la convention attaque/ riposte														
	Départager le temps d'escrime : attaque contre attaque														
Organisation	Gestion du groupe / Sécurité														
	Annonce du match suivant														
	Tenue de la feuille de poule (scores)														

A compléter avec le candidat lors de chaque évaluation pour faire un bilan précis des compétences.

L'évaluateur mettra des croix dans la colonne "EDJ1" pour la 1ère évaluation, dans la colonne "EDJ2" pour la 2ème, etc ...

→ Cette fiche sera à remettre par le candidat lors du Championnat Départemental Individuel de fin JUIN 2026

Partie à conserver par le candidat

NOM _____

PRENOM _____

CLUB _____

Date de naissance _____

Evaluation faite le _____

PAR _____

EPREUVE _____

Signature de l'évaluateur:



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

ÉVALUATION ARBITRAGE DÉPARTEMENTAL FLEURET

Partie à conserver par l'évaluateur, et à transmettre à l'ATD à la fin de la manifestation

NOM et Prénom du candidat _____

CLUB _____ **Date de naissance** _____

Evaluation faite le _____ **Epreuve** _____

Par _____ **A** _____

Mettre une note de 1 à 4 (1 très bien, 2 bien, 3 à perfectionner, 4 insuffisant)

Analyse		Règlement: (T120 + sorties)	Gestuelle	Autorité Voix	Placement	Gestion	Attitude	Tenue
Décision	Décomposition + Vocabulaire							

Observations

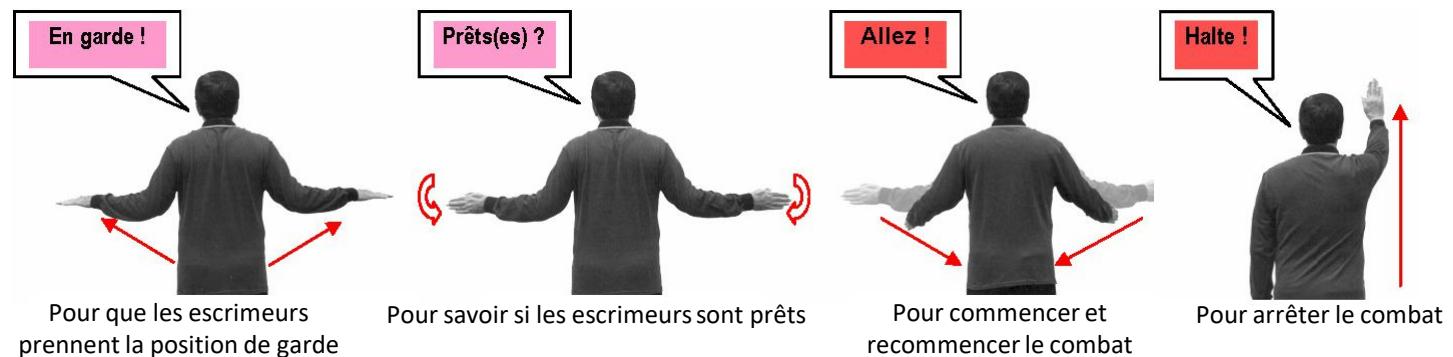
Signature



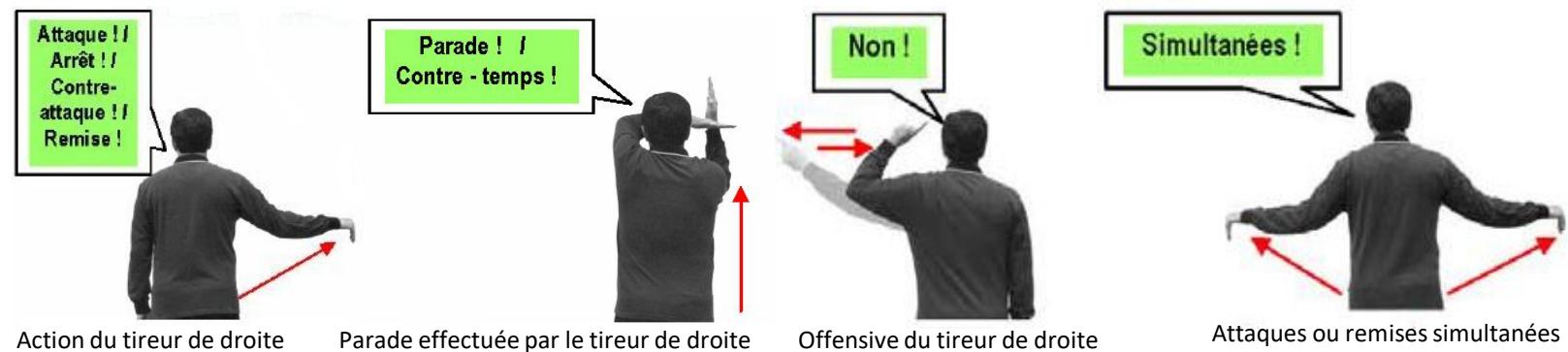
COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

Gestuelle simplifiée de l'arbitre au FLEURET

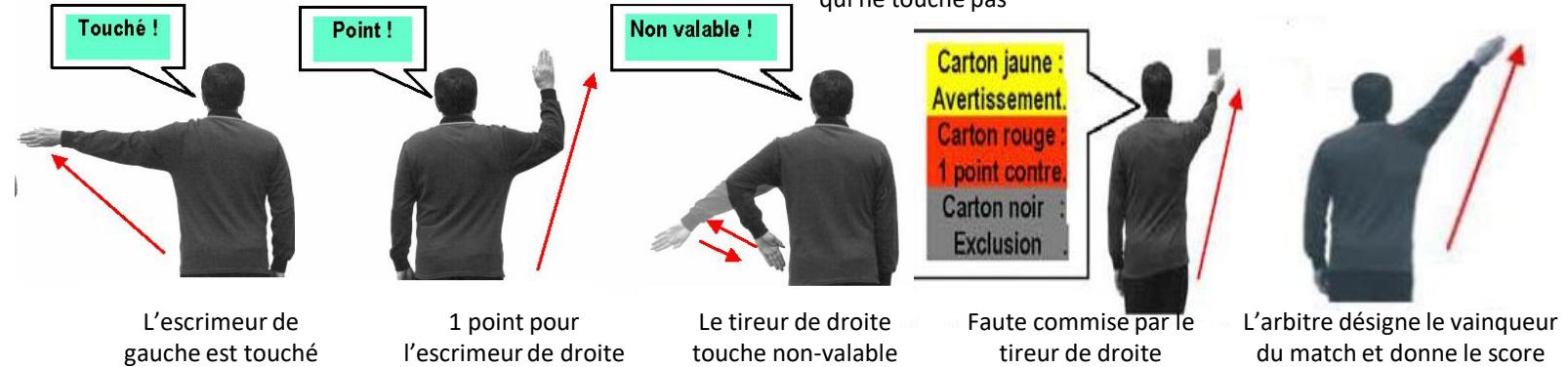
Les commandements



Les actions



Les décisions





COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

TABLEAU SIMPLIFIÉ DES FAUTES ET SANCTIONS



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

FICHE DE SUIVI DES ARBITRES DÉPARTEMENTAUX

NOM de l'ARBITRE _____

Club _____

Date de l'épreuve	Nom de l'épreuve	Arme Catégorie	Dernier match Arbitré *	Nom et signature du responsable		Observations éventuelles
		F E S				

* Préciser quel niveau de match vous avez arbitré en dernier. Exemple : 1/4 F Homme ou 1^{er} TP Dame ou Poulette D1 Homme...

Fiche à renvoyer à la fin de la saison à l'ATD : Maître Thomas MARTIN, 24 rue grande fontaine, 78100 ST GERMAIN en LAYE



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

ÉVALUATION ARBITRAGE DÉPARTEMENTAL FLEURET

NOTES PERSONNELLES DE L'ARBITRE

Comme son nom l'indique, cette page est réservée aux notes du candidat-arbitre qu'il jugera utile de prendre dans le cadre de sa formation